



21 bis rue du Simplon
75018 Paris

formations.access42.net
formations@access42.net

09 72 45 06 14

Référentiel de compétences pour la certification « Développer des sites web accessibles et conformes au RGAA »

Prérequis

Cette certification s'adresse à tous les professionnels des métiers du développement web et de l'intégration dont c'est la tâche quotidienne de travailler à la construction technique des interfaces web. Il est donc indispensable de maîtriser les langages HTML et CSS pour accéder à la certification, et d'avoir des bases en langage JavaScript.

Métiers utilisateurs de la certification, public cibles

Cette certification s'adresse en priorité aux développeurs/développeuses (back-end, front-end ou full stack), intégrateurs/intégratrices, expert·s techniques, directeurs/directrices technique, consultant·es, et toute personne amenée à créer des gabarits, contenus ou applications HTML/CSS/JS accessibles.

Activités

Activités menées lors de la création d'une interface web accessible et conforme au RGAA : intégration des éléments HTML en conformité avec les requis décrits dans le RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), évaluation des impacts de la mise en forme d'une interface sur l'accès à l'information par les personnes handicapées et mise en œuvre de correctifs, gestion des comportements dynamiques afin d'assurer la compatibilité avec l'accessibilité.

([Version accessible du référentiel de compétences disponible en ligne](#))

Access42, SCOP-ARL à capital variable

Siège : 21 bis rue du Simplon, 75018 Paris — 503 062 408 00052 R.C.S. Paris

Code APE (NAF) : 6201Z - TVA intracommunautaire : FR29503062408

Access42 est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11 95 04806 95 auprès de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

| Compétences | Évaluation Modalités de passage de l'examen : Examen en ligne | |
|---|--|---|
| | Modalités d'évaluation | Critères d'évaluation |
| <p>C1 – Concevoir un gabarit de page, en respectant les obligations décrites dans le RGAA, afin d'obtenir une page web dont la structure soit compatible avec les technologies d'assistance des personnes handicapées et permette une navigation simplifiée.</p> | <p>M1 – Cas pratique</p> <p>Une archive avec un fichier HTML en lien avec des fichiers CSS et JavaScript est fournie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains éléments sont en erreur, la personne évaluée doit identifier, implémenter et corriger tous les éléments nécessaires dans les fichiers pour que ces éléments soient conformes au RGAA (par exemple, des liens sont présents dans le code fourni, mais les intitulés ne sont pas implémentés de manière conforme, la personne candidate doit alors déceler l'erreur et la corriger) ; • D'autres éléments doivent être codés entièrement par la personne, en suivant les détails de la consigne et les règles du RGAA (par exemple, le code fourni ne contient pas le menu de navigation, une documentation explique à la personne candidate ce que doit contenir cette navigation et elle doit la coder entièrement pour l'insérer dans le code de l'exercice). | <p>Les éléments de gabarit essentiels à l'accessibilité sont mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les régions principales sont correctement identifiées (en-tête, éléments de navigation, région principale, pied de page, zone de recherche ; • Les éléments de navigation rapide nécessaires sont implémentés (lien d'accès rapide, landmarks ARIA) ; • Les modifications réalisées n'ont pas intégré d'erreur d'accessibilité. <p>Les implémentations réalisées par les candidats sont évaluées en considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La complétude de l'implémentation (tous les éléments nécessaires à rendre un élément conforme sont présents) ; • Les critères du RGAA correspondant sont respectés ; • Aucune erreur n'est introduite suite à la correction d'un de ces éléments. |
| <p>C2 – Structurer les contenus (images, liens, titres, listes, tableau), en respectant les obligations décrites dans le RGAA, afin que l'information soit compréhensible par toutes les personnes handicapées.</p> | | <p>Les contenus sont structurés en adéquation avec les besoins des personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les images décoratives sont correctement identifiées ; • les alternatives des images porteuses d'information respectent les principes techniques d'accessibilité (par exemple, un attribut alt vide, l'absence de propriétés de nommage, la présence d'une propriété aria-hidden="true", etc.) ; • Les liens en défaut sont correctement corrigés pour respecter l'ensemble des exigences relatives au calcul du nom accessible ; • La hiérarchie des titres est corrigée de manière pertinente ; • Les suites d'items le nécessitant sont toutes correctement implémentées pour respecter les principes de structuration des listes ; |

| Compétences | Évaluation Modalités de passage de l'examen : Examen en ligne | |
|--|---|--|
| | Modalités d'évaluation | Critères d'évaluation |
| | <p>M2 – QCM</p> <p>La personne candidate devra répondre à quelques questions concernant la réglementation en vigueur en France sur l'accessibilité numérique : les obligations, les sanctions, les délais de mise en conformité, le champ d'application.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les tableaux de présentation et les tableaux de données sont corrigés pour respecter l'ensemble des exigences. <p>Les implémentations réalisées par les candidats sont évaluées en considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> La complétude de l'implémentation (tous les éléments nécessaires à rendre un élément conforme sont présents) ; Les critères du RGAA correspondant sont respectés ; Aucune erreur n'est introduite suite à la correction d'un de ces éléments. |
| <p>C3 – Identifier les informations véhiculées par des éléments de mise en forme, en se reposant sur les obligations du RGAA, afin d'implémenter une correction qui permette à toutes les personnes de percevoir et comprendre l'information.</p> | | <p>Lorsqu'une information est véhiculée par la mise en forme, selon sa nature, une alternative pertinente est mise en place, qui permet à toutes les personnes handicapées d'y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une équivalence visuelle est mise en place (par exemple : mise en gras, soulignement, icône), si c'est nécessaire ; Une alternative accessible à toutes les technologies d'assistance est mise en place (par exemple : texte positionné hors écran, propriété ARIA, attribut title). <p>Les implémentations réalisées par les candidats sont évaluées en considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> La complétude de l'implémentation (tous les éléments nécessaires à rendre un élément conforme sont présents) ; Les critères du RGAA correspondant sont respectés ; Aucune erreur n'est introduite suite à la correction d'un de ces éléments. |

| Compétences | Évaluation Modalités de passage de l'examen : Examen en ligne | |
|--|--|---|
| | Modalités d'évaluation | Critères d'évaluation |
| <p>C4 –Créer des formulaires, en respectant les obligations décrites dans le RGAA et par la mise en œuvre des principes d'écriture du HTML et de l'API ARIA, pour les rendre compréhensibles et utilisables par toutes les personnes handicapées.</p> | | <p>Les éléments de formulaires sont implémentés pour respecter l'ensemble des éléments nécessaires pour les rendre accessibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les champs de formulaire obligatoires sont identifiés de manière pertinente (l'indication est visible et accessible aux technologies d'assistance) ; • Chaque champ a une étiquette visible et un nom accessible ; • Les aides à la saisie et les erreurs de saisies sont visibles, pertinentes et correctement reliées à leur champ respectif ; • Le focus clavier est géré de manière à rendre l'information perceptible et compréhensible. <p>Les implémentations réalisées par les candidats sont évaluées en considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La complétude de l'implémentation (tous les éléments nécessaires à rendre un élément conforme sont présents) ; • Les critères du RGAA correspondant sont respectés ; • Aucune erreur n'est introduite suite à la correction d'un de ces éléments. |
| <p>C5 –Maîtriser les effets de présentation, en utilisant les déclarations dans les feuilles de styles en accord avec les principes du RGAA, dans le but de prévenir les défauts d'affichage impactant les personnes handicapées.</p> | | <p>La présentation des contenus est maîtrisée, les défauts ont été correctement corrigés pour que l'interface demeure consultable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'agrandissement des caractères ou lorsque les paramètres typographiques sont modifiés (augmentation de l'interlignage, de l'espacement entre les mots, etc.), tous les contenus restent lisibles et les fonctionnalités utilisables. <p>Les implémentations réalisées par les candidats sont évaluées en testant les paramétrages de présentation possible par les personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En réalisant un zoom à 200 %, aucune perte de contenu ou de fonctionnalité n'apparaît ; • En modifiant l'interlignage, l'espacement entre les mots et les |

| Compétences | Évaluation Modalités de passage de l'examen : Examen en ligne | |
|---|--|--|
| | Modalités d'évaluation | Critères d'évaluation |
| | | <p>lettres, aucune perte de contenu ou de fonctionnalité n'apparaît ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune erreur n'est introduite suite à la correction d'un de ces éléments. |
| <p>C6 –Mettre en œuvre des composants et des interactions dynamiques, en respectant les obligations décrites dans le RGAA et par la mise en œuvre des principes d'écriture du HTML et de l'API ARIA, afin de garantir leur compatibilité avec les technologies d'assistance.</p> | | <p>Les composants riches sont corrigés pour respecter les principes liés au script dans le RGAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les composants ont un rôle et un nom accessible pertinent ; • Les composants sont atteignables et activables au clavier ; • Les changements d'état sont identifiés et sont rendus perceptibles par les technologies d'assistance au moyen d'une méthode compatible ; • Les interactions au clavier respectent les principes liés à l'ordre cohérent de tabulation et aux motifs de conception ARIA. <p>Les implémentations réalisées par les candidats sont évaluées en considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La complétude de l'implémentation (tous les éléments nécessaires à rendre un élément conforme sont présents) ; • Les critères du RGAA correspondant sont respectés ; • Aucune erreur n'est introduite suite à la correction d'un de ces éléments. |

| Compétences | Évaluation Modalités de passage de l'examen : Examen en ligne | |
|-------------|--|--|
| | Modalités d'évaluation | Critères d'évaluation |
| | | <p>Critère global de qualité de la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation rendue est fonctionnelle (les feuilles de styles sont liées correctement, les fonctionnalités dynamiques sont utilisables) ; • Le code source généré rendu ne présente aucune erreur de code qui impacte l'accessibilité ; • Les modifications apportées n'ont pas introduit d'erreurs d'accessibilité. |
| | | <p>Pour le QCM, seules les réponses entièrement correctes sont comptabilisées.</p> |